



1|2020

GERONTOLOGIE CH

PRATIQUE + RECHERCHE



L'avenir des soins aux personnes âgées ?

En Suisse, plus de 10 000 migrantes du care venues d'Europe orientale s'occupent de personnes âgées. [Page 6](#)

Quand les fins de mois sont difficiles – pauvreté des personnes âgées en Suisse. [Page 12](#)

Les besoins de logement changent-ils à la retraite ? Comment, en vieillissant, les gens se représentent-ils leur futur logement ? [Page 20](#)

- 4 **APERÇU DE MON QUOTIDIEN**
Veronika R., proche aidante, évoque son quotidien

FOCUS

- 6 **On recherche: migrante du care digne de confiance! Les aides-soignantes venues d'Europe orientale n'ont pas la vie facile**

OPINION

- 9 **Et dans le pays d'origine? La Croix-Rouge suisse (CRS) porte un regard critique sur la migration du care.**

- 11 **NOTES**

POLITIQUE

- 12 **Quand les fins de mois sont difficiles – pauvreté des personnes âgées en Suisse**

INITIATIVE POPULAIRE

- 14 **Pour une meilleure qualité de vie des seniors**

INTERVIEW

- 16 **«La pauvreté des personnes âgées est une réalité»**
Markus Christen, guide de l'association surprise, raconte

PROJET

- 15 **Vivre en colocation avec une démence – deux projets pilotes en Suisse romande**

ÉTUDE

- 20 **Les besoins de logement changent-ils à la retraite?**
Quel est le mode d'habitation préféré des personnes âgées?

- 23 **NOTES**



IMPRESSUM

Éditeur

GERONTOLOGIE CH
Kirchstrasse 24
3097 Liebefeld
info@gerontologie.ch
www.gerontologie.ch

Rédaction

Regula Portillo,
Patrick Probst,
komform GmbH
Contacts avec la
rédaction:

mail@komform.ch
031 971 28 69

Rédaction

Valérie Hugentobler,
Haute école de travail
social et de la santé
Lausanne; Hildegard
Hungerbühler, Croix-
Rouge; Christoph Hü-
rny, médecin; Barbara
Masotti, Scuola univer-
sitaria professionale
della Svizzera italiana;
Miriam Moser, Pro
Senectute; Delphine
Roulet Schwab, Institut
et Haute Ecole de la
Santé La Source;
Alexander Seifert,
Zentrum für Geronto-
logie; Andreas Sidler,
Age-Stiftung; Dieter
Sulzer, Pro Senectute.

Annonces, concept
et graphisme

komform GmbH,
Liebefeld

Photo de couverture
Shutterstock

Traductions

Sylvain Bauhofer (F),
Aida Comic (D)

GERONTOLOGIE CH

Parution trois fois par
année. Tirage : 1600
exemplaires. Le prix
de vente est compris
dans la cotisation de
membre. Des abon-
nements à l'année de
même que des numé-
ros individuels peuvent
être commandés
auprès de l'éditeur.

1^{er} mars 2020

© 2020 komform

Tenez-vous au courant!

GERONTOLOGIE CH vous
informe des nouveautés
dans le domaine du
vieillessement



**Vous aimeriez
devenir membre de
GERONTOLOGIE CH
ou vous abonner au
présent magazine ?**

Contactez-nous à l'adresse
info@gerontologie.ch

Chers membres,
Chères lectrices et chers lecteurs,

GERONTOLOGIE CH (anciennement Société suisse de gérontologie, SSG) a franchi une période d'activité intense et fructueuse. Nous avons affiné notre profil stratégique, changé notre nom et notre identité visuelle. Nous sommes très heureux que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ait reconnu ces efforts en prolongeant de quatre ans notre contrat de subvention.

Parmi les nouveautés apportées, nous avons modifié le positionnement de notre revue, qui se veut plus proche de la pratique, encore plus interdisciplinaire et réellement bilingue. Notre journal, renommé GERONTOLOGIE CH Pratique + recherche, vous tiendra désormais informé-e-s des questions et développements actuels en gérontologie, et ce dans les domaines les plus variés. Nous souhaitons qu'il constitue un véritable pont entre la pratique et la recherche et qu'il favorise les échanges d'expériences au niveau national.

Stefanie Becker, l'ancienne rédactrice en chef d'Angewandte GERONTOLOGIE Appliquée, a démissionné de son poste au cours de l'année écoulée. Nous tenons à la remercier chaleureusement du travail accompli. La composition du reste de l'équipe de rédaction n'a quasiment pas changé (voir p. 11). Nous en profitons pour remercier chacune et chacun de son engagement et de sa fidélité.

Komform, agence spécialisée dans la communication gérontologique, est responsable du nouveau format de notre revue, plus moderne et plus convivial. Nous espérons que vous apprécierez tant sa présentation que la diversité des thèmes abordés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture!



**Delphine
Roulet Schwab**

Professeure HES
ordinaire – Présidente
de GERONTOLOGIE CH



d.rouletschwab@ecolelasource.ch

« Il faut prévoir assez de temps, pour le déjeuner aussi »

Veronika R., proche aidante, évoque son quotidien.

Propos recueillis par
Hildegard Hungerbühler
Ethnologue, Croix-Rouge Suisse,
Département santé et intégration
hildegard.hungerbuehler@redcross.ch

06h30 : Veronika se lève, accompagne sa mère aux toilettes et l'aide à se recoucher. D'habitude sa mère se rendort, et Veronika a ainsi du temps pour intervenir si son père a eu un épisode d'incontinence. Pendant que ses parents dorment encore, elle effectue sa demi-heure de gymnastique, fait sa toilette et étudie pour ses cours de russe.

Cela fait trois ans que les parents de Veronika habitent chez elle. Elle venait à peine de prendre sa retraite, quand son père a souffert d'un début de démence et sa mère s'est fracturé un poignet et le col du fémur en faisant une mauvaise chute. Jusque-là, ses parents s'étaient occupés eux-mêmes de leur ménage, grâce à un service de repas et à l'aide à domicile. Or ce n'était plus suffisant. Après avoir



Photo : Shutterstock

fait quelque temps la navette entre son propre appartement et le domicile de ses parents, Veronika a décidé de prendre ses parents chez elle. Depuis lors, leur état de santé n'a cessé de se détériorer, sa mère a eu un AVC et sa main droite est paralysée.

08h30 : réveil des parents. Veronika aide sa mère à sa toilette matinale, et son père a

besoin de quelques conseils pour prendre sa douche et s'habiller. Après un copieux brunch et la lecture du journal, elle s'occupe du ménage. Tous les jours, il lui faut faire les lits et laver la lessive. « C'est comme avec les petits enfants. Il faut concilier ses propres besoins avec sa tâche, et accepter d'avoir peu de temps à côté », explique-t-elle. Veronika s'est habituée à son rôle de proche aidante :

« ça ne sert à rien de vouloir trop en faire. »

12h00 : vers midi, quand sa mère est occupée à lire le journal au salon, ou sur le balcon en été, Veronika part faire les achats. Son père l'accompagne parfois. Elle règle ensuite des questions administratives, fait un jeu de patience ou se repose. Il est important qu'elle puisse de temps à autre recharger ses propres batteries.

Une fois par année, Veronika a besoin d'une plus longue pause. Elle place alors ses parents à l'EMS de leur lieu d'origine. À peine ses parents sont-ils loin qu'ils lui manquent déjà, et il lui faut du temps pour trouver son propre rythme journalier, non dicté par les besoins de ses parents.

15h00 : Veronika prépare le goûter. Pendant ce temps, son père s'occupe seul. Veronika ne réagit qu'en cas de bruits suspects. Elle s'efforce de ne pas se concentrer sur son travail d'accompagnement, et de laisser son père se débrouiller autant que possible seul. Les incidents font partie de son quotidien : une chute, un malaise, une brusque diarrhée, ou la quête de son père ayant quitté l'appartement – sans habits parfois – pendant un moment d'inattention de sa part. Veronika doit planifier des heures à l'avance toute activité à l'extérieur, qu'il s'agisse d'un rendez-vous de médecin ou d'une sortie au cinéma. Ses parents ne supportent pas d'être bousculés. Elle s'est entre-temps habituée à ce que tout prenne du

temps avec ses parents âgés. Elle accepte les choses avec philosophie.

18h30 : c'est le moment de préparer le souper. Veronika invite souvent à table des connaissances. Elle s'efforce d'intégrer ses parents à son cercle d'amis et connaissances – ne serait-ce que pour ne pas s'isoler elle-même. Toutes les personnes qui faisaient auparavant partie de sa vie sont les bienvenues. Après le repas, elle choisit un film pour la soirée, généralement un film policier pour faire plaisir à sa mère.

Veronika est satisfaite de sa situation. « Je vois mal ce que je pourrais faire de plus utile », explique-t-elle. Mais tout le monde ne comprend pas son choix. « Bien des gens pensent que je gâche ma vie. On veut me donner l'impression que quelque chose ne tourne pas rond chez moi. Je n'ai pas à me justifier, ce mode de vie me convient. »

21h50 : l'émission 10vor10 coïncide avec les préparatifs pour la nuit. Quand tout se passe comme prévu, ses parents sont au lit vers minuit. Alors que dans le passé elle lisait généralement jusqu'à une heure avancée, Veronika s'endort généralement tout de suite. Après tout, elle ne sait pas ce qui l'attend pendant la nuit ou le lendemain. Elle a donc tout intérêt à se reposer autant que possible. ■

« Veronika sait bien que tout le monde ne pourrait pas en faire autant :

J'ai la chance de ne plus avoir beaucoup d'obligations sinon, et puis mes parents disposent d'une bonne rente. J'ai ainsi la possibilité d'engager régulièrement deux dames faisant partie de notre entourage pour veiller sur eux. C'est très précieux, surtout après des nuits écourtées. Parfois aussi, mes deux enfants adultes prennent la relève auprès de leurs grands-parents. J'ai de la chance que ma fille habite dans la même maison. »



Les trois conseils de Veronika :

- 1 Accepter de l'aide, y compris de la part d'amis ou de proches quand c'est possible
- 2 Éviter de trop en faire : ne pas concentrer toute son attention durant la journée sur l'accompagnement
- 3 Intégrer l'accompagnement dans son quotidien :
 - ne pas prendre ses repas à une heure fixe
 - ne pas suivre de préceptes rigides, mais trouver son propre rythme
 - s'engager l'un pour l'autre
 - se soutenir émotionnellement.

On recherche : migrante du care digne de confiance !

Des aides-soignantes d'Europe assurent l'accompagnement à domicile de nombreuses personnes âgées. Au Tessin, l'organisation Opera Prima s'occupe de l'intégration professionnelle de ces migrantes du care, avec les services d'aide et de soins à domicile.

Texte : Barbara Masotti et Gabriele Balestra

Selon la région concernée, elles sont connues dans le jargon sous le nom d'« auxiliaires de vie », de « senio-pair », de « badanti ». Ce sont souvent des femmes immigrées de l'Europe de l'Est, qui dispensent de l'aide et des soins (essentiellement de base) à des personnes nécessitant une assistance chez elles tout au long de la journée, voire pendant la nuit; un type de prestation privée n'ayant pas d'équivalent au sein du réseau public d'aide et de soins à domicile.

L'engagement des migrantes du care est devenu un marché aux conditions-cadre complexes, et qui reste largement incontrôlé. Au Tessin, le phénomène présente des particularités uniques : le secteur public interagit de plus en plus avec ce personnel privé, gage

d'un niveau de qualité acceptable et de contrôle des services fournis.

Opera Prima est une association à but non lucratif active au Tessin depuis plus de 20 ans dans l'insertion professionnelle de personnes à risque de marginalisation et dans le domaine du maintien à domicile. Elle est née dans le contexte de la guerre des Balkans, suite à un projet d'intégration des demandeurs d'asile mené par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Tessin. En parallèle à l'organisation de cours de langue, il a été décidé de tirer parti des possibilités d'emploi offertes par l'assistance domestique, dans le cadre de l'activité des services d'aide et de soins à domicile (SASD). Ces derniers ont ainsi commencé à confier à des personnes migrantes placées par Opera Prima, après

une évaluation minutieuse de la prise en charge et en l'absence de situations complexes, une partie de leur travail. Depuis désormais dix ans, de telles personnes travaillent en tant que « badanti », alors que l'aide domestique est plus souvent confiée à des femmes tessinoises qui, après des années consacrées à leur famille, ont du mal à retourner sur le marché du travail.

Chaque année, Opera Prima place environ 150 badanti, tendance qui s'est stabilisée ces derniers temps. Elle possède sa propre base de données, avec les caractéristiques et les disponibilités de chaque collaboratrice nouvelle ou de longue date. Un important travail d'appariement est fait à chaque demande d'aide, en tenant compte d'aspects fondamentaux comme les intérêts personnels ou les coutumes

50%
des prestations d'aide domestique des SASD au Tessin sont fournies entre-temps sous l'égide d'Opera Prima – donc par des migrantes du care.



Photo : Shutterstock

culturelles. Ce n'est pas une mince affaire d'assurer une compatibilité optimale entre usager et collaboratrice, mais c'est un prérequis pour une telle cohabitation forcée.

Une fois le contrat de travail et l'éventuel mandat administratif signés, l'association fournit, en collaboration avec les SASD, un service gratuit de suivi et de gestion des conflits potentiels. Il s'agit d'un référent externe à la relation migrante du care – employés d'Opera Prima – famille, qui peut également représenter un soutien informatif pour les parties impliquées. Des visites régulières sont organisées afin de désamorcer les situations difficiles, à l'instar du risque d'épuisement professionnel (burnout) d'une collaboratrice se repliant sur elle-même ou de la jalousie des enfants d'une personne âgée qui, s'étant prise d'affection pour la personne à son service, souhaite lui faire un legs.

Aujourd'hui la « badante » est devenue une partenaire-clé pour la prise en charge de longue durée au Tessin. D'autres projets pilotes novateurs ont débuté ces dernières années dans certains SASD du canton, inspirés par une volonté commune de mieux intégrer cette figure professionnelle dans le dispositif public d'aide à domicile. Une reconnaissance accrue favoriserait de nouvelles formules d'emploi plus flexibles et accessibles à tout le monde, comme des contrats à l'heure, le placement chez plusieurs usagers à la fois, ou encore les « badanti d'immeuble ». De telles solutions permettraient de mieux superviser ces collaboratrices et apporte-

raient une importante valeur ajoutée dans la qualité du maintien à domicile, avec à la clé un précieux potentiel d'économies et d'optimisation des ressources. ■

Le portrait d'une migrante du care basée au Tessin suivra dans le prochain numéro.



Barbara Masotti

Docteure en socioéconomie et chercheuse au Centro competenze anziani de la SUPSI.



barbara.masotti@supsi.ch



Gabriele Balestra

Directeur de l'Associazione Locarnese e Valmaggese di Assistenza e cura a Domicilio (ALVAD) et président de l'association Opera Prima.



gabriele.balestra@alvad.ch

30 000

Nombre de migrantes du care s'occupant à domicile de personnes âgées dans toute la Suisse.

7000 francs

Coût mensuel approximatif d'une place en EMS en Suisse. L'État ne couvre qu'une petite partie de ces coûts.

1500 euro

Salaire d'une badante placée en Suisse par une agence européenne. En cas de placement par une agence suisse, son salaire minimum s'élèvera à 18fr.90 par heure sans formation, voire 22fr.75 avec les qualifications requises.

24 heures

Disponibilité théorique au quotidien d'une « badante », même si les directives parlent d'une semaine de 44 heures.

Plateforme du travail de care

Un projet pilote européen propose des modules de formation aux travailleuses du care.

Texte : Filippo Bignami

Le département d'économie d'entreprise, santé et travail social (DEASS) de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) a coordonné entre 2013 et 2015 un projet de transfert de l'innovation du programme européen Leonardo. Intitulé « ICT – Innovative caregivers' training », il visait à tester un module de formation expressément destiné aux collaboratrices familiales. L'initiative lancée en Suisse, en Italie et en Pologne a donné lieu à une réflexion articulée autour de cette figure professionnelle, dans le but d'accroître les compétences d'insertion sociale et professionnelle. Le module abordait entre autres aspects la résolution de problèmes, la participation et l'activation sociale, dans une optique d'orientation dans le réseau institutionnel de référence et d'exploitation efficace des informations pertinentes. Concrètement, une plateforme d'apprentissage en ligne servait à la mise en réseau des personnes et au partage des connaissances.

À l'issue du projet, quelque 80 collaboratrices familiales actives dans les trois pays participants ont pu faire certifier le module suivi. La réalisation de cet objectif constitue un facteur de citoyenne-

té participative en termes de sensibilisation, d'outils et de moyens fournis à des personnes à risque de marginalisation afin qu'elles puissent jouer un rôle social, professionnel et même politique (au sens large du mot).

Ce projet informatique constitue un bon exemple d'initiative transnationale réussie avec des retombées locales immédiates – à savoir la création, unique au niveau national, d'un diplôme cantonal de collaborateur/trice familial(e) s'inspirant largement de la méthode et des contenus du projet européen réalisé. À ce jour, trois cours ont été organisés, une quatrième édition a débuté et une centaine de collaborateurs/trices familiaux/les ont d'ores et déjà décroché le diplôme tessinois. ■



Filippo Bignami

Docteur en science politique et chercheur au Centro competenze lavoro, welfare e società de la SUPSI.



filippo.bignami@supsi.ch



Comme des milliers de femmes d'Europe orientale, je puis parler par expérience de la prise en charge à domicile 24h/24 de personnes âgées. C'est moins le travail en soi qui est pénible, que l'isolement de ces migrantes privées de contacts sociaux et de vie privée. Responsables jour et nuit d'une personne malade, il leur faut vivre à son rythme – depuis les repas jusqu'aux programmes TV, en passant par les nuits agitées.»

Bozena Domanska est née en Pologne. Elle est arrivée par l'Allemagne en Suisse, où elle a travaillé 24h/24 pendant de longues années. Elle s'engage aujourd'hui au sein du réseau Respect, afin que les migrantes du care soient employées à des conditions décentes www.respekt-vpod.ch

Et dans le pays d'origine ?

La Croix-Rouge suisse (CRS) porte un regard critique sur la migration du care.

Par **Christa Hanetseder**

Beaucoup de gens vivent aujourd'hui au-delà de 80 ans. Ces gains en longévité font qu'il leur faut davantage d'aide, d'accompagnement et de soins dont se chargent souvent, à l'heure actuelle, des migrantes du care. Ces dernières travaillent d'ordinaire en Suisse pour une durée limitée, avant de rentrer chez elles (migration pendulaire).

Une telle activité professionnelle à l'étranger peut s'imposer aux yeux des migrantes du care (pour subvenir à leurs propres besoins ou financer la formation de leurs enfants). Quant aux personnes âgées, cette solution les séduit en leur permettant de rester chez elles.

Or ce modèle est problématique d'un point de vue socio-politique. Les départs se multiplient et attisent la pénurie du système de santé, dans le pays d'origine des migrantes du care. Leur vie personnelle est placée sous le signe de l'absence et de l'isolement. Et si elles n'ont pas reçu de formation adéquate, la santé des personnes dont elles s'occupent risque d'en pâtir.

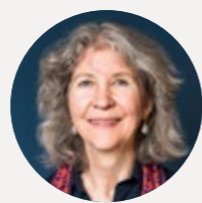
La personne âgée ou ses proches ont un statut d'employeur, sans disposer généralement des connaissances requises. Quant aux

prestations fournies dans un ménage privé, elles ne sont pas soumises à la loi suisse sur le travail. Et comme les caisses-maladie ne financent pas cette prise en charge, c'est à la famille d'en supporter les coûts.

Tous ces facteurs ont pour effet de précariser les conditions d'engagement, et de favoriser l'exploitation et les abus. La CRS estime par conséquent que la migration du care n'est pas un modèle efficace.

La politique de développement devrait au contraire renforcer dans les pays de provenance les moyens de subsistance, en soutenant l'emploi et la formation sur place (p. ex. formation d'auxiliaire de santé CRS).

La loi sur le travail ainsi que des dispositions du droit d'exécution doivent préciser les droits des migrantes du care. Les personnes accompagnées et les travailleuses du care seront d'autant mieux protégées si, à l'instar de Caritas Care ou d'Opera Prima, l'organisation fournissant de telles prestations de service ne vise pas en priorité à réaliser des bénéfices. Et si la personne requiert trop de soins et d'encadrement, la CRS recommande une prise en charge stationnaire en institution. ■



Christa Hanetseder

Psychologue, Dr. phil. et gérontologue (CAS) de l'Université de Zurich, collaboratrice scientifique à la Croix-Rouge (vieillesse et migration, démence, migrantes du care, caring Communities, conséquences de traumatismes).



Christa.hanetseder@redcross.ch

Vous songez à publier une annonce ou un publiereportage dans le magazine GERONTOLOGIE CH ?

Contactez-nous à l'adresse mail@komform.ch

Il faut légiférer sur la migration du care

La Confédération montre la voie aux cantons

La Confédération a prié les cantons de régler et d'améliorer les conditions de travail des migrantes du care qui s'occupent à domicile de personnes très âgées, parfois 24h/24. Elle a élaboré à cet effet un contrat-type avec des conditions minimales, dont les cantons pourront s'inspirer sur leur territoire. Ce document indique notamment la durée du temps libre auquel les migrantes du care ont droit, le nombre de pauses ou l'obligation faite aux employeurs d'enregistrer la durée exacte du travail. Quatre cantons ont déjà édicté des réglementations, et en 2020 les contrats correspondants entreront en vigueur dans douze autres. ■



Le casse-tête des proches aidants

Une étude de la ZHAW le confirme :

il faut davantage décharger les proches aidants

En Suisse, les proches constituent le principal pilier des soins de longue durée à domicile. Or l'accompagnement et les soins prodigués autour de soi sont souvent exténuants. Notamment parce que l'aide externe laisse à désirer. Un quart des enquêtés signalent ainsi consacrer plus de 15 heures par jour à leurs proches. Beaucoup se sentent pris au piège. L'étude recommande de sensibiliser de bonne heure les proches aidants et de recourir davantage à des personnes de confiance. Les organisations et les communes devraient prévoir davantage d'offres de conseil et d'accompagnement, afin de décharger les proches aidants. ■



Recherche de sujets intéressants pour la gérontologie

Y a-t-il un thème dont vous aimeriez que le magazine GERONTOLOGIE CH s'occupe ? Alors écrivez un courriel à la rédaction : mail@komform.ch

Quand les fins de mois sont difficiles

Pauvreté des personnes âgées en Suisse: La politique doit veiller à ce que chacun(e) ait droit à une vieillesse digne.

Texte: Carlo Knöpfel (Prof. Dr.)



Photo: Shutterstock

La pauvreté des personnes âgées peut avoir deux raisons. La première tient au parcours biographique jusqu'à la retraite. Quand on a dû se serrer la ceinture pendant sa vie professionnelle, on fait partie à la retraite des personnes guettées par la pauvreté. La seconde tient au vieillissement lui-même. Plus on avance en âge, et plus le processus de fragilisation se fait sentir. Ainsi, les dépenses croissantes liées à l'accompagnement et aux soins deviennent une nouvelle source d'appauvrissement.

Au moins une personne retraitée sur dix est pauvre

La pauvreté à la retraite signifie d'abord que le revenu provenant des rentes ne couvre pas le minimum social d'existence. 10 % des nouveaux retraités reçoivent des prestations complémentaires. La proportion augmente par la suite, car un séjour en EMS coûte souvent plus cher que les rentes perçues. Au total, 205 000 retraité-e-s (chiffres de 2017) sont tributaires des prestations complémentaires. Soit

L'AVS représente plus de 80 % des revenus des ménages de retraités les plus pauvres, contre moins de 20 % chez les plus riches.

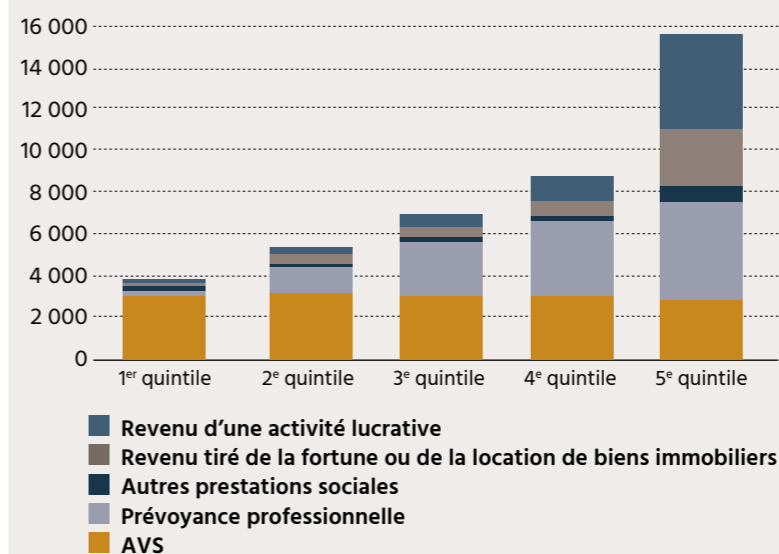
12,5 % de la population âgée en Suisse. Et encore, bien des gens qui perçoivent de faibles rentes n'ont pas sollicité de prestations complémentaires. Il s'ensuit que le nombre de personnes âgées frappées par la pauvreté est plus élevé, avoisinant 291 000 (15%). On peut enfin élargir le propos à toutes les personnes menacées de pauvreté à la retraite. Quiconque affiche un revenu acquis sous forme de rente inférieur à 60 % du revenu moyen fait partie de ce groupe. Il s'agit de 330 000 personnes, soit pratiquement 23% de cette catégorie de la population.

Ces chiffres ne reflètent toutefois pas complètement la réalité de la pauvreté des personnes âgées en Suisse. Ainsi, ils ne tiennent qu'en partie compte de la situation patrimoniale des personnes âgées à bas revenus. Une étude portant sur l'année 2007 a montré que trois quarts des retraité-e-s à faibles revenus possédaient des liquidités supérieures à 10 000 francs, voire 100 000 francs dans un tiers des cas. Or cette fortune inclut les retraits en capital du 2^e pilier, pratique fréquente chez les personnes tirant un faible revenu de leurs rentes et qui crée un biais.

Les disparités dans la répartition des revenus sont plus marquées parmi les retraité-e-s que pour l'ensemble de la population. Le rapport entre les 20 % des ménages de retraités les plus pauvres et les 20 % les plus riches est de 1 à 4. Si les 20 % des ménages de retraités les plus démunis (1^{er} quintile) doivent en moyenne se contenter de 4 000 francs par mois, les 20 % les plus aisés (5^e quintile) disposent en moyenne de 16 000 francs (voir infographie). Cette inégalité se retrouve dans la composition des revenus des rentes. L'AVS en représente plus de 80 % chez les ménages de retraités les plus pauvres, contre moins de 20 % chez les plus riches. La politique du 3^e âge doit en tenir compte. Les avis concernant une exten-

Revenu des ménages formés d'un couple de 65 ans révolus, par classe de revenu

En francs par mois (échantillon, 2012 à 2014)



Source: Office fédéral de la statistique

sion de l'AVS seront diamétralement opposés, selon qu'on doit s'attendre à une rente modeste ou que le revenu tiré des rentes s'annonce élevé. Ce fossé a également une composante de genre. L'écart entre les droits à la retraite des femmes et ceux des hommes avoisine 20 000 francs par an. La différence est flagrante en matière de prévoyance professionnelle. La raison tient aux parcours professionnels contrastés des seniors d'aujourd'hui. Alors que beaucoup d'hommes ont travaillé toute leur vie sans interruption majeure, la trajectoire des femmes est rarement linéaire. Leur activité lucrative est entrecoupée de phases familiales, elles travaillent souvent à temps partiel, pour de bas salaires et accomplissent l'essentiel du travail de care non rémunéré. La pauvreté des personnes âgées frappe dès lors surtout les femmes.

Les pauvres meurent prématurément

La pauvreté durant la vieillesse va bien au-delà des soucis d'argent. La précarité qui s'ensuit a des répercussions, par exemple, sur le plan de la santé et du logement. L'espérance de vie des aînés a fortement augmenté depuis 100 ans. Une jeune retraitée d'aujourd'hui peut s'attendre à vivre encore 23 ans (hommes: 20 ans). Or le sexe n'influence pas seul l'espérance de vie, les inégalités sociales comptent tout autant. Une personne n'ayant qu'un faible bagage scolaire et ayant dû se serrer la ceinture toute sa vie aura une espérance de vie inférieure de quatre ou cinq ans à une autre au

Même en Suisse, la pauvreté des personnes âgées est un phénomène répandu.



Photo : Shutterstock

bénéfice d'une bonne formation et d'un revenu élevé.

Cet état de fait interpelle la politique du 3^e âge. Est-il équitable dans ces conditions de fixer le même âge de la retraite pour tout le monde? Ne devrait-on pas plutôt partir du nombre d'années d'activité professionnelle pour fixer l'âge de la retraite? Les années de travail de care non rémunéré seraient naturellement aussi prises en compte.

Les pauvres vivent souvent isolés

Quand on demande à des personnes âgées où elles aimeraient passer les dernières années de leur existence, elles répondent sans hésiter qu'elles aimeraient rester le plus longtemps possible à la maison. La familiarité des lieux ainsi que la participation à la vie sociale du quartier sont importantes pour la qualité de vie à la retraite. À aucun autre moment de sa vie, on ne passe autant de temps chez

soi. Or en devenant fragile avec l'âge, on a besoin d'aide pour bien gérer son quotidien. Ce sont fréquemment des proches qui jouent ce rôle, et sinon l'économie des seniors propose ses services. À la différence des soins, il faut toutefois payer de sa propre poche une bonne partie de l'accompagnement, et les personnes n'ayant pas les moyens de le faire risquent de s'isoler, de s'ennuyer et d'avoir un sentiment d'inutilité. Le problème va encore s'exacerber durant les années à venir: la taille des familles tend à diminuer, les gens ne vivent plus au même endroit et les femmes sont toujours plus nombreuses à travailler. D'où le défi pour la politique du 3^e âge de faire reconnaître le droit des seniors à une assistance de qualité. ■



Carlo Knöpfel

Économiste (prof. Dr.), longtemps employé de Caritas, aujourd'hui professeur de politique sociale et de travail social à la FHNW à Bâle.



carlo.knoepfel@fhnw.ch

Pour une meilleure qualité de vie des seniors

Lancement de l'initiative populaire fédérale «Bien vieillir. Une bonne et longue vie pour toutes et tous». La Confédération et les cantons doivent en faire davantage.

Contexte

Les soins aux personnes âgées, l'aide et le soutien aux actes de leur vie quotidienne deviennent toujours plus un casse-tête en Suisse. Le nombre de personnes très âgées augmente rapidement, et les proches aidants sont souvent sous pression. Les structures publiques offrant aide et soutien manquent par ailleurs de souplesse, et une grave pénurie de personnel formé s'annonce. Seuls les nantis peuvent s'offrir tous les services utiles, tandis qu'une bonne partie de la population âgée pâtit de prestations insuffisantes ou inadéquates.

Revendication

Tout le monde a droit à une bonne qualité de vie durant ses vieux jours – indépendamment de ses ressources. Le soutien aux actes de la vie quotidienne doit être à la portée de toutes les bourses. Il faut à cet effet inscrire dans la Constitution des objectifs clairs, avec des standards minimaux pour leur mise en œuvre. Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des

ressources financières permettant de:

- garantir l'aide et les soins nécessaires;
- financer une offensive de formation afin de remédier à la pénurie de spécialistes.

Comité

Le réseau Bien Vieillir regroupe des spécialistes des questions liées au vieillissement et aux soins, des politicien-ne-s en activité et d'anciennes personnalités politiques. Le projet d'initiative a fait l'objet d'une vaste consultation, et l'analyse des résultats se poursuit. L'association prévoit de lancer son initiative au printemps 2020. Concrètement, chacune et chacun doit recevoir en Suisse, jusqu'à la fin de sa vie, les soins, l'aide et le soutien requis dans les actes essentiels du quotidien, conformément à sa situation personnelle. ■



Pour en savoir plus:

www.initiative-bien-vieillir.org

«La pauvreté des personnes âgées est une réalité»

Markus Christen (65 ans), guide urbain de l'association Surprise, est passé entre les mailles du filet social.

Propos recueillis par **Miriam Moser**
Collaboratrice scientifique Pro Senectute Suisse
miriam.moser@prosenectute.ch

Après avoir perdu son emploi et faute de retrouver du travail dans sa profession de typographe, Markus Christen est devenu chauffeur. Jusqu'au jour où victime d'un épisode de micro-sommeil lors d'une course, il a provoqué un accident. Bien que personne n'ait été blessé, Markus Christen a décidé de démissionner. Il ne voulait pas s'exposer à un second accident plus grave. Or à 55 ans, ses recherches d'emploi sont restées infructueuses.

Monsieur Christen, qu'avez-vous ressenti quand votre dossier a été renvoyé d'un service à l'autre et qu'entraîné dans les méandres de la bureaucratie, vous êtes arrivé en fin de droit ?

Markus Christen: mes années d'efforts vains pour reprendre pied dans la vie professionnelle ont laissé des traces. À l'époque mon âge était considéré comme handicapant, et aujourd'hui on sait que les plus de 45 ans ont déjà de la peine à trouver du travail par rapport aux jeunes. Les nombreux refus essayés ébranlent la confiance en soi et si quelqu'un m'avait prédit

que j'aurais un jour le courage de prendre la parole devant des groupes ou des classes d'école comme je le fais aujourd'hui, je ne l'aurais pas cru.

Vous êtes un des trois pionniers des «tours sociaux» créés en 2013 par l'association Surprise. Des sans-abri y parlent de leur quotidien, montrant des endroits auxquels on ne prêterait pas attention sinon. La

mission de ces visites guidées est de tordre le cou aux préjugés. Quel avantage personnel y voyez-vous ?

MC: D'un côté, le travail biographique accompli dans le cadre de Surprise nous protège efficacement dans l'espace public, quand nous racontons notre histoire à des inconnus. De l'autre, il nous a aidés à porter un regard honnête mais sans concession sur notre propre situation. J'ai ensuite pu

parler librement et sans honte de mes conditions de vie. Et en voyant à quel point mon public était réceptif à mon parcours, j'ai retrouvé confiance en moi et pris goût à mon travail. Mes années d'activité au sein de Surprise m'ont stabilisé. J'ai même repris mon activité politique.

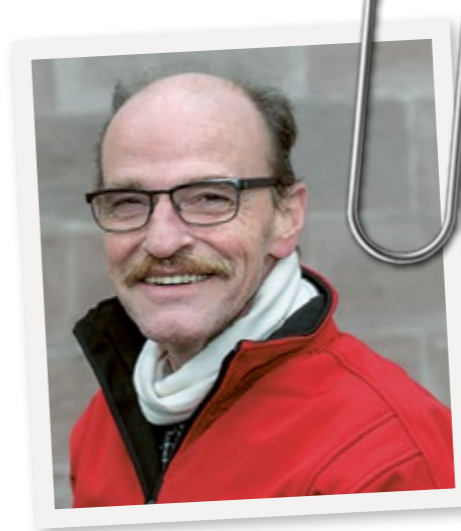
En 2016, vous avez manqué de peu votre élection au Grand Conseil

bâlois. Serez-vous à nouveau candidat en 2020 ?

MC: Oui, j'aimerais encore tenter ma chance. Pour éviter toute mauvaise surprise, j'ai voulu savoir si mon expérience vécue du minimum vital posait problème au parti. « Au contraire, nous avons précisément besoin de telles voix », m'a-t-on répondu. Voilà pourquoi je me représente.

Quels changements politiques aimeriez-vous mettre en place ?

MC: En plus d'encourager la construction de logements sociaux, une de mes priorités est d'adapter les prestations des assurances sociales. Les personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont que peu cotisé au 1er et au 2e piliers durant leur vie active, n'ont plus aucune possibilité d'améliorer leur situation financière pendant leur retraite. Les choses ont beau avoir un peu changé ces dernières années dans le canton de Bâle-Ville, il me paraît important de donner davantage de visibilité politique aux personnes confrontées à la pauvreté.



Markus Christen, qui connaît de première main la pauvreté et l'exclusion, parle de sa vie.

Photos : Surprise

Voyez-vous un lien entre pauvreté et vieillesse ?

MC: Bien entendu. Comme je l'ai dit, les prestations complémentaires sont souvent insuffisantes pour les personnes n'ayant pas de 2^e ou 3^e piliers dignes de ce nom. La pauvreté n'est jamais très loin.

Quel serait selon vous le potentiel de développement des «tours sociaux» de Surprise ?

MC: D'autres offres ont vu le jour, comme le chœur de rue, qui songe à de nouveaux concerts. Le football de rue constitue un autre temps fort : notre ligue compte désormais quatorze équipes. Les membres de l'équipe nationale ayant participé à l'étranger à une Coupe du monde de football des sans-abri ne sont pas près d'oublier cette expérience. Les retombées médiatiques de telles activités nous aident à dépasser les préjugés et à faire changer la société. Car c'est la stricte réalité : personne n'est à l'abri de la pauvreté. ■



Pour en savoir plus :

Depuis 1998, Surprise vient en aide aux personnes socialement défavorisées en Suisse. De nouvelles perspectives et des pistes concrètes (possibilités de gain, offres de participation à la vie sociale, accompagnement à bas seuil) s'ouvrent à elles. Par ailleurs, Surprise sensibilise le grand public à la justice sociale, prône la mixité sociale et met son expertise au service de la collectivité.

www.surprise.ch

Vivre en colocation avec une démence

Deux projets pilotes en Suisse romande.

Texte : Valérie Hugentobler

Projet : en Suisse romande, deux projets de colocations pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ont vu le jour en 2014 et en 2016. Initié par l'Association Alzheimer Suisse, mis en place par la Fondation Saphir avec le soutien du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud, ce modèle d'habitat alternatif vise au maintien des personnes concernées dans un environnement ordinaire, non médicalisé.

Logement : ces colocations sont composées de deux appartements accueillant chacun six locataires, qui disposent d'une chambre individuelle meublée par leurs soins ainsi que d'espaces communs (salles de bains, cuisine, grand séjour, balcon ou jardin). Le concept mise sur un accompagnement essentiellement social dans la vie de tous les jours afin de favoriser un cadre de vie « comme à domicile », mais sécurisé et encadré par des accompagnantes de vie. Les soins sont prodigués par un organisme d'aide et de soins à domicile externe à la colocation.

But : l'objectif visé est double. D'une part, les locataires continu-

ent de vivre comme chez eux mais en communauté – tout en évitant le rythme collectif des établissements d'hébergement, jugé inadéquat pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. D'autre part, le concept maintient la place centrale des proches dans l'accompagnement, ce que les établissements d'hébergement ne permettent que de façon limitée.

Tendance : si cette conception d'une nouvelle forme d'habitat est inédite en Suisse, elle s'appuie sur des modèles européens de « co-housing » dédiés aux personnes âgées atteintes de troubles cognitifs. Les premiers modèles de ce

type d'habitat sont apparus dès la fin des années 1970, en réponse à la difficulté de faire cohabiter ces personnes avec les autres résident-e-s des institutions gériatriques. Depuis lors, divers projets ont essaimé, s'influençant mutuellement : CANTOU en France, Demenz Wohngemeinschaften en Allemagne, Group-Living en Suède, Maison Carpe Diem au Canada, etc. (Leenhardt; 2010).

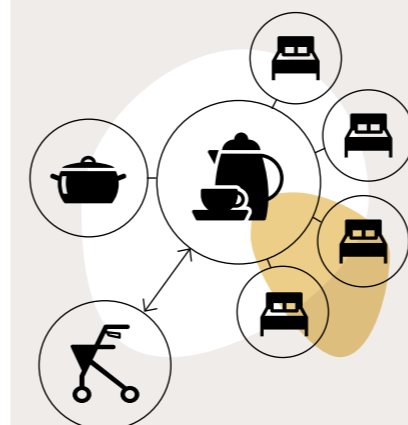
Ressources : dans ce modèle de vie en petit groupe, avec un encadrement assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les colocataires sont encouragés à utiliser le plus longtemps possible leurs capa-





Photo: zvg


Esprit d'entreprise : résidentes et accompagnants de la colocation Alzheimer flânant en ville.


Logement pour personnes atteintes, de la maladie d'Alzheimer : principe, positionnement intermédiaire et mode d'organisation





 **Chambres privées individuelles**

 **Séjour central – lieu d'échanges et de partage**

 **Grande cuisine commune ouverte**

 **Interactions avec le monde extérieur : les locataires sont en contact avec le voisinage**

 **Accompagnante de vie**

 **Visites, participation de proches**

cités et ressources. Certain-e-s retrouvent même une autonomie qui leur faisait défaut à domicile (p. ex. faire sa toilette de manière indépendante). Le fait d'intégrer une colocation à proximité de son ancien domicile permet de maintenir des liens et des activités (participation à une chorale, sortie hebdomadaire entre amis, etc.). Le risque d'isolement social et relationnel est moindre, grâce à un

rythme de vie collectif et au partage avec les autres colocataires et les accompagnantes.

Proches : l'intégration des proches et des familles au sein de la colocation s'avère quant à lui moins concluant : si ces derniers adhèrent à ce type de projet, socialement plus acceptable qu'un placement en institution, ils se montrent peu présents et plutôt réservés. Leurs visites et interventions au sein de la colocation se font généralement de manière ponctuelle et leur implication dans la conception et la gestion de la vie quotidienne paraît limitée, tout comme leur participation à la prise de décision.

Bilan : malgré ces limites, les colocations apparaissent comme un modèle innovant en termes d'accompagnement et de soins, et ouvrent indéniablement des perspectives intéressantes face à l'augmentation croissante du nombre de personnes atteintes de troubles cognitifs en Suisse. Outre une satisfaction de la part tant des proches que des colocataires, elles permettent à bien des gens d'éviter ou de retarder une admission en établissement médico-social. Les deux évaluations réalisées dans les colocations vaudoises ont en effet démontré une durée de séjour relativement longue (plusieurs années) pour des personnes qui, sans cette alternative, auraient dû entrer en institution de long séjour (Hugentobler, V. & Brzak, N., 2018). ■



Pour en savoir plus :

Avramito, M., Hugentobler, V. (2019). Les colocations : un modèle alternatif de logements pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, in : Höpflinger, F., Hugentobler, V., Spini, D. (dir.). *Habitat et vieillissement. Réalités et enjeux de la diversité. Age Report IV*. Éditions Seismo.

Hugentobler, V., Brzak, N., (2018), *Colocation Alzheimer: évaluation de deux modèles (Topaze et Rubis)*, Lausanne, EESP.

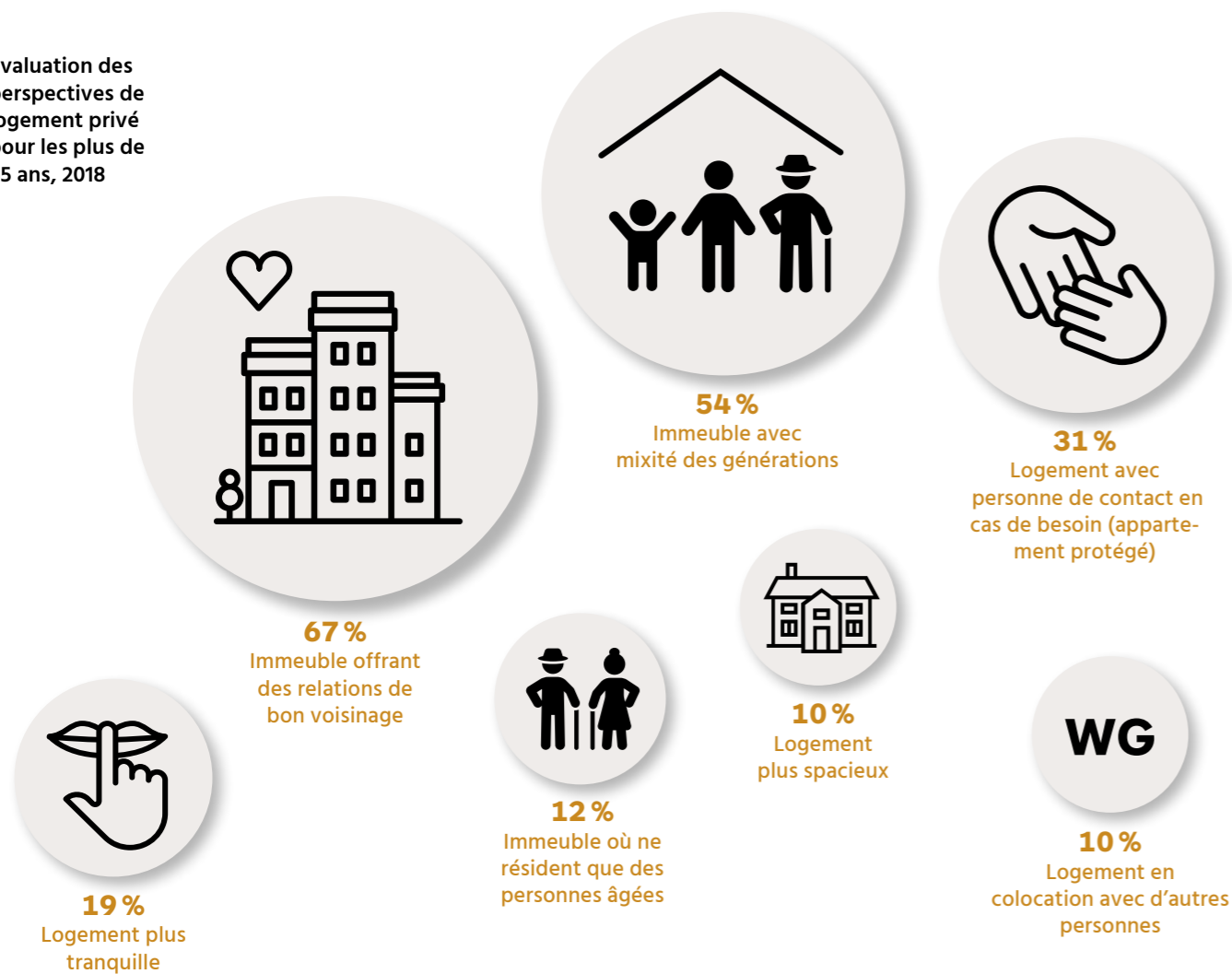
Leenhardt, H., (2010), *La vie en appartement communautaire (group living) pour les personnes âgées qui ont besoin d'aide et de soin: Document de travail pour la préparation d'un cahier des charges*, Association Monsieur Vincent.



Valérie Hugentobler

Professeure associée, co-responsable du réseau Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF), Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO)

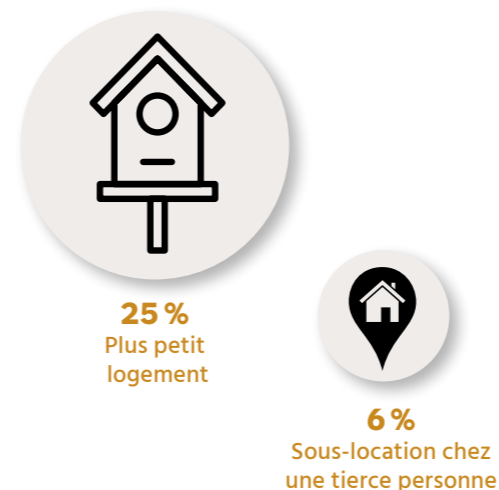
Évaluation des perspectives de logement privé pour les plus de 65 ans, 2018



Les besoins de logement changent-ils à la retraite ?

Quel est le mode d'habitation préféré des personnes âgées ? Comment se représentent-elles leur futur logement et leur cadre de vie ? Et en quoi les aspirations des retraité-e-s changent-elles au fil des générations ? La première étude d'envergure nationale sur l'habitat des personnes âgées répond à toutes ces questions.

Texte : Andreas Sidler



Les solutions de logement destinées aux personnes âgées sont toujours plus nombreuses et de nouveaux modes d'habitation ont vu le jour ces dernières années. Avec l'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers, on pouvait s'attendre à un intérêt croissant pour la cohabitation, cette génération étant plus familière de telles formes de logement. Or même si les jeunes retraités d'aujourd'hui ont un avis plus positif sur la question, les personnes de 65 ans et plus se voyant vivre dans un logement communautaire (autogéré, mais comprenant des espaces de vie privés), voire dans un ménage communautaire pour personnes âgées, sont clairement minoritaires. C'est ce que montre l'enquête réalisée sous la responsabilité de François Höpflinger, chercheur en gérontologie bien connu, auprès de plus de 2500 personnes de cette tranche d'âge pour l'Age Report IV.

Sphère privée et non isolement

Le logement est un lieu de retraite au sens large, et peu de seniors aspirent à « cohabiter avec d'autres personnes » ou à ce qu'« il se passe toujours quelque chose autour d'eux ». Au contraire, en vieillissant le désir d'un cadre de vie tranquille se

renforce. Le besoin de calme dans l'environnement personnel ne signifie pas pour autant que les personnes âgées souhaitent se couper du monde. La plupart des gens – et cela indépendamment de leur âge, de leur sexe et de leur situation socio-économique – aspirent à un environnement résidentiel caractérisé par des relations de bon voisinage. Or comment doit se présenter ce voisinage ? Les personnes interrogées privilégient clairement, au Tessin notamment, un cadre de vie pluri-générationnel plutôt qu'un habitat réservé aux gens de leur âge. Seules les personnes âgées souffrant d'un handicap fonctionnel préfèrent majoritairement un immeuble où ne résident que des seniors. Ce n'est que lorsqu'un dysfonctionnement affecte le quotidien que l'intérêt pour un logement protégé offrant des prestations d'assistance se fait sentir.

Accueillant, et centré

Outre une situation tranquille, les personnes âgées tiennent à d'autres caractéristiques pour leur logement. La principale est de nature émotionnelle et subjective : le logement doit être accueillant et chaleureux. Il doit encore être situé dans un quartier centré et proche des commerces, même si ce n'est pas toujours une priorité. Il n'y a guère qu'au Tessin que les femmes se soucient davantage que les hommes des possibilités d'achat à proximité. Le critère du loyer modéré s'avère primordial pour les personnes ayant un niveau de formation plutôt bas ou confrontées à des difficultés financières. Ces personnes tiennent également davantage à la proximité de leur famille.

Taille du logement et absence de tout obstacle

En Suisse, la consommation de surface habitable due aux seniors est élevée et tend à augmenter avec l'âge. Ce n'est

28%
des répondants déplorent l'absence de médecins et de pharmaciens dans leur voisinage.

18%
des répondants se disent incommodés par les nuisances sonores.

5%
des répondants évoquent des querelles avec d'autres habitants de l'immeuble ou des voisins.

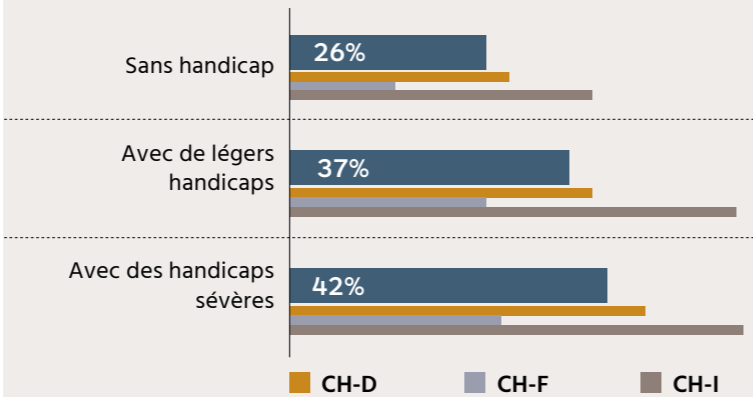
Source : Age Report 2019, p. 89. Données de l'année 2018.

toutefois qu'en partie dû à leurs besoins de place. Même si un quart des répondants jugent important d'avoir un logement spacieux et leur permettant d'accueillir des invités, ce critère est rarement déterminant. Il arrive loin derrière d'autres critères – chez les locataires surtout qui, plutôt qu'un logement plus grand, aspirent fréquemment à un plus petit logement. Si les répondants sont 19% à juger leur logement trop spacieux, seule une petite moitié des répondants envisagent d'emménager dans un logement plus petit. Un trop grand logement n'est déploré qu'avec l'apparition de graves déficiences fonctionnelles. De même, la question de savoir si un logement devrait être accessible aux fauteuils roulants n'intéresse les répondants qu'à partir de ce moment.

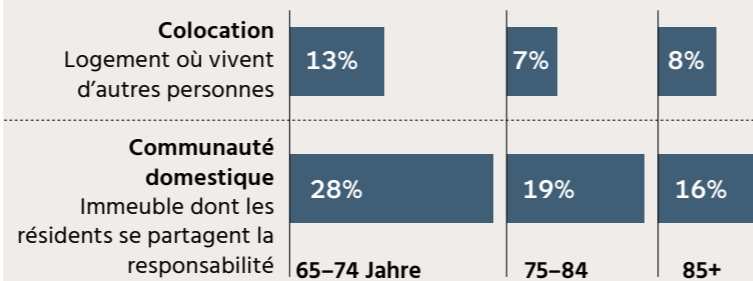
Bilan

Il ressort de l'enquête qu'en Suisse, la majorité des personnes âgées ont une conception traditionnelle de l'habitat. L'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite n'y change pas grand-chose : un logement personnel devrait être accueillant et situé dans un environnement calme, proche de services adaptés et bien doté en infrastructures, tout en favorisant les relations de bon voisinage. Le montant du loyer joue un rôle plus ou moins grand selon les ressources socio-économiques et l'importance attribuée aux liens familiaux. ■

Aspiration des personnes de 65+ à habiter dans un logement pour personnes âgées, selon l'état de santé, 2018



Colocation et communauté domestique comme option de logement : intérêt selon le groupe d'âge parmi les 65+, 2018



Source: Age Report 2019, p. 89. Données de l'année 2018.



Andreas Sidler

Politologue, responsable du domaine Recherche et transmission du savoir à l'Age-Stiftung et chef de projet de l'Age Report IV, publié par l'Age-Stiftung et la Fondation Leenaards.

Le site www.age-report.ch permet de télécharger l'Age Report IV ainsi que d'autres documents ou graphiques.

S'inscrire maintenant

2^{ème} Colloque national spécialisé
GERONTOLOGIE CH

L'autonomie grâce à l'innovation !?

Des bonnes pratiques au service des seniors

Jeudi 10 septembre 2020
Université de Fribourg, Péroilles

S'inscrire : info@gerontologie.ch
Information : www.gerontologie.ch



Développez vos compétences !

Face aux défis liés au vieillissement de la population, la formation postgrade est un atout indispensable pour adapter les pratiques et interventions aux besoins des personnes et proches concernés.

Module de formation : Maladies chroniques & Expertise infirmière

- 8 jours de cours, 5 ECTS
- Début du prochain module : 30 mars 2020

Informations/inscription

<https://bit.ly/2Nclacz>

Découvrez notre offre complète de formations continues :
www.heds-fr.ch/fr/formation-continue

Formations postgrades Nachdiplomstudiengänge

Entwickeln Sie ihre Kompetenzen weiter!

Angehts der Herausforderungen einer alternden Gesellschaft ist die postgraduale Ausbildung ein wesentlicher Vorteil, um besser auf die Bedürfnisse von Patient:innen und ihren Familien einzugehen.

CAS Tiergestützte Interventionen

- 28 Kurstage, Hospitationen und Praktika über 2 Jahre, 18 ECTS
- Nächster Kursbeginn: 4. September 2021

Informationen/Anmeldung

<https://bit.ly/2T9BaRF>

Entdecken Sie unser ganzes Weiterbildungsangebot:
www.heds-fr.ch/de/weiterbildung

Rte des Arsenaux 16a, Fribourg
www.heds-fr.ch

Hes-so
Haute école spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz



Esprit de répartition ou refus du dialogue?

L'expression fétiche «OK boomer» qu'on pourrait traduire par «Cause toujours, baby-boomer», marque la fin des relations amicales entre les générations. La jeune génération s'en sert pour se moquer de celle des baby-boomers, en considérant qu'elle ne comprend rien aux débats contemporains et qu'elle a ruiné la planète. En 2019, «OK boomer» a été consacré comme un des trois mots de l'année en Suisse alémanique. ■

Welche Werte in welchem Alter wichtig sind

Valeurs jugées importantes selon la classe d'âge

Eine Datenauswertung aus dem aktuellen Age Report zeigt: Vergnügen («Fun/Spass») und Spannung («Abenteuer/aufregendes Leben») sind Werte, die primär von den Jungen vertreten werden, wobei das Vergnügen bei jungen Rentnerinnen und Rentnern nochmals an Bedeutung gewinnt. Traditionelle Werthaltungen, wie Sitten befolgen oder Regeln einhalten, finden bei älteren Befragten mehr Beachtung. Auch im höheren Lebensalter bleibt die Kreativität wichtig.

Une enquête du dernier Age Report le montre: le plaisir («divertissement/ amusement») et l'excitation («aventure/vie palpitante») attirent surtout les jeunes, même si les jeunes retraités redeviennent hédonistes. A contrario, plus les années passent et plus on devient sensible aux valeurs traditionnelles, comme le respect des coutumes et la discipline sociale. Quant à la créativité, elle reste importante jusqu'à un âge avancé.

Anteile nach Altersgruppen, 2016
Parts selon le groupe d'âge, 2016

